

Projets municipaux pour 2018

Cette année 2018 verra la réalisation de plusieurs projets et ce, malgré un budget de plus en plus serré du fait de la restriction des enveloppes allouées aux communes et de la difficulté à obtenir les subventions demandées pour permettre la réalisation de certains travaux. Certains des projets énumérés ci-dessous seront assurément menés à bien, d'autres seront entrepris si nous en avons les moyens financiers (attente de réponse aux demandes de subventions par exemple...).

Projets assurés d'arriver à terme d'ici la fin de l'année :

- Signalétique sur la commune : l'entreprise SICOM a été retenue. Le coût du matériel et la pose sur différents points de la commune s'élève à 5300 €, pris en charge à une hauteur de 50% par le PNR

Les particuliers dont l'activité est en relation avec le public peuvent se signaler pour paraître sur la signalétique (prendre contact à la mairie pour voir les conditions)

- Réfection de la terrasse du restaurant: pose de carrelage, peinture des murs, construction d'un appentis en bois (couverture non comprise) pour un devis de 7900€

- Création d'un site web de la commune
- Mise hors eau de la cure attenante à l'église : travaux d'étanchéité du toit et autour d'une porte

- Création de places de parking au sol sur le village : l'entreprise Delta a été retenue avec son devis pour 39 emplacements marqués, cheminement et passages piéton pour un devis de 1150€

- Réorganisation de la salle Gaston Giraud en vue de faciliter sa location: grand meuble acheté en kit (1200€). Le montage a été assuré bénévolement par Xavier Nadal

- Réfection « a minima » du toit de la salle « des jeunes » (attenante à l'église) : pose de quelques plaques en fibrociment sous les tuiles pour assurer l'étanchéité du lieu

- Réfection d'un mur sur une voie communale à la Pervenche

- Remise en état de la chaufferie salle G Giraud : les devis de trois entreprises sollicitées ne nous sont pas encore connus

Projets soumis à attente de subventions :

- Réfection du toit de l'église : l'estimation des travaux faite par l'architecte François Cuche est de 72 000€.

L'engagement de ce gros chantier est soumis à deux conditions :

- ✓ Le montant des subventions obtenues (DETR, Conseil Général, Sénateur, Région...)

- ✓ L'agrément des architectes des bâtiments de France dont l'avis favorable est nécessaire pour entreprendre des travaux sur un monument ancien quoique non classé.

Odile Marsal

Démissions d'élus

Le 07 décembre 2017, nous parvenait en mairie la lettre de démission de conseillère municipale de Catherine Coste-Bonillo.

Le 08 décembre 2017, nous parvenait en mairie la lettre de démission de conseiller municipal de Georges Bonillo.

Notre 3ème adjoint, Claude Keller, devra renoncer à sa mission d'élu dès la vente effective de son bien.

Son investissement, sa pondération, sa sagesse nous feront bien défaut lorsque son départ s'avèrera définitif.

Rappel : Traitement des déchets verts

Du samedi 14 au jeudi 19 avril, vous pouvez apporter vos déchets verts sur le site des poubelles juste au-dessus du village de St Julien du Gua. L'agent municipal effectuera le broyage. Vous pourrez alors récupérer le broyat ou le laisser sur place. Ce qui restera sur le site à la fin de l'opération pourra être emporté par toute personne intéressée.

Pannes de téléphone, d'internet ! Résolution en vue ?

Les pannes téléphoniques sur téléphones fixes, portables et réseau internet que nous avons subies dernièrement durant 16 jours consécutifs en ont exaspéré plus d'un dans la commune ! Ces incidents se sont produits à plusieurs reprises au cours de ces deux dernières années. En janvier 2017 : une pétition signée par la population avait été envoyée au service national des consommateurs de l'opérateur Orange. Celui-ci avait indiqué en retour la marche à suivre pour que chaque plaignant soit exempté, pour la durée du désagrément subi, d'une partie de la facture d'abonnement à ce service. Vous pourriez retrouver la marche à suivre dans la Guazette n°10 de février 2017 ! Nous vous la rappelons toutefois :

Pour vous faire dédommager du préjudice subi lié à l'indisponibilité de ce service durant la période du 26 Février au 13 mars 2018, il vous faut appeler le 3900, faire part de votre mécontentement et demander la révision de votre facture.

Si vous n'êtes pas très à l'aise pour effectuer seul(e) cette démarche, venez en mairie muni de votre contrat Orange : Jessica, la secrétaire de mairie, vous aidera à effectuer cette formalité.

Le 12 Mars nous avons sollicité le Directeur chargé des Relations avec les Collectivités Locales de Drôme-Ardèche pour que celui-ci écrive un communiqué à l'attention des lecteurs de la Guazette. Nous le publions ci-dessous.

Notre situation d'isolement du fait de la déficience des dispositifs de communication a été relatée dans un courrier que nous avons envoyé en recommandé à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le secrétaire d'Etat chargé du numérique, Monsieur le Directeur Régional du numérique, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, Mme la Présidente de la CAPCA ainsi qu'aux quatre principaux opérateurs Orange, SFR, Free, Bouygues.

Souhaitons que nos démarches, conjuguées à celles des nombreux particuliers qui se sont

manifesté auprès de Orange, participent rapidement à la résolution de ce problème très handicapant pour l'ensemble des administrés. Notre mobilisation reste entière !

Odile Marsal

Réponse de Orange

*Madame la Maire,
Mesdames et Messieurs,*

Je tenais à vous présenter toutes nos excuses au nom d'Orange pour la panne qui vous frappe depuis le 26 février.

Nous rencontrons depuis cette date de grosses difficultés sur une artère (câble en pleine terre allant au col de la Fayolle), ce qui a nécessité de la part de nos techniciens plusieurs fouilles en pleine terre pour localiser les défauts.

Nous avons identifié un tronçon de 300m de câble plein d'eau, ce qui empêchait une transmission correcte du téléphone et d'internet sur les villages de St Julien du Gua et d'Issamoulenc.

Les travaux de génie civil et de remplacement de ce tronçon incriminé a été planifié avec le matériel nécessaire et sera réalisé le 13 mars

Nous attendons un rétablissement des lignes à St Julien du Gua dès le 13 au soir si tout va bien.

Encore toutes nos excuses pour la durée anormalement longue sur ce défaut compliqué. Sachez qu'Orange souhaite améliorer la situation sur votre village, et a engagé depuis Avril 2017 des travaux de modernisation de cette artère, en réalisant le déploiement d'une fibre optique sur poteaux depuis St Etienne du Serre, sur 14 km. Cette fibre viendra alimenter en Haut débit votre central de St Julien du Gua, ce qui signifiera la fin des difficultés que vous connaissez actuellement sur Internet entre pannes et saturations aux heures chargées.

Je reviendrai vers vous d'ici quelques semaines pour vous confirmer la date de fin de ces travaux, et pouvoir enfin disposer à St Julien d'Internet à haut débit et la TV par Internet.

Avec toutes mes excuses, et restant à votre disposition bien cordialement

Hervé Créatin Directeur chargé des Relations avec les Collectivités Locales de Drôme-Ardèche

Mobilisation contre les chenilles processionnaires

Face à la recrudescence des chenilles processionnaires, différents moyens peuvent être mis en œuvre pour limiter leur prolifération. Nous ne parlerons aujourd'hui que des actions possibles à cette période de l'année.

Dans le bulletin municipal de cet été nous proposerons un article plus détaillé présentant les différentes possibilités de traitement tout au long du cycle de vie de ces insectes.

Pourquoi cette lutte ? Parce qu'il y a des risques pour l'homme et pour les animaux

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous-même (tonte de la pelouse, tentative de destruction d'une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. La survenue d'effets sanitaires n'implique donc pas nécessairement un contact direct avec les insectes.

Ces poils, très légers et fragiles, se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée et peuvent être emportés par le vent. Lorsque le poil se brise, dès le premier contact, la substance urticante et allergisante qu'il contient, la « thaumétopoéine », se libère provoquant des démangeaisons très vives. Ces irritations se caractérisent par des érythèmes ou des éruptions prurigineuses accompagnées parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques.

Deux moyens de luttés sont possibles à cette période de l'année :

Au cours de leur cycle biologique annuel, les chenilles construisent un abri en soie en automne, sur la branche d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.

• Lutte mécanique

- Couper et brûler les branches porteuses de nids en cas d'attaque ponctuelle, sur des arbres facilement accessibles :

Se protéger soigneusement contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants).

• Piégeage des chenilles processionnaires.

Ce piège à chenilles consiste à installer un dispositif directement sur le tronc de l'arbre infesté de nids. L'éco piège est un système ingénieux et simple.

Lorsque les chenilles vont quitter leur nid d'hiver et descendre du pin pour aller s'enterrer, elles vont être canalisées dans la collerette de l'éco-piège et n'auront pas d'autre solution que de descendre dans le tuyau qui mène dans le sac rempli de terre. Là, elles vont croire qu'elles sont arrivées sur le sol et elles vont s'enfouir dans la terre et se transformer en nymphe. Fin juin, il suffit de décrocher le sac et de le jeter. Malheureusement ces pièges ont un coût non négligeable (magasins de jardinage...).

Marie Do Prévot

Débroussaillons, débroussaillez...

Comme chaque année, se pose la question de l'entretien des chemins de randonnée car la nature n'arrête jamais d'exuberer ! Ces sentiers de randonnée font partie de notre patrimoine et constituent un atout formidable pour nous-mêmes et les visiteurs sur notre territoire. Bien sûr randonner est une pratique qui suppose le respect attentif du travail des acteurs locaux tout particulièrement des agriculteurs (ex : bien refermer les portails des enclos, marcher sur les sentiers...) et il est important que chacun ait à cœur de respecter et faire respecter ces règles. N'hésitons pas à les rappeler à ceux qui nous visitent, à ceux que nous croisons sur les chemins.

Pour l'entretien de ces sentiers, il est proposé 2 journées de nettoyage :

Samedi 21 Avril et le Samedi 2 Juin

Le Rendez-vous est fixé à 9h30 devant la mairie. Chacun amène ce qu'il peut en terme d'outillage et de protections (bonnes chaussures, gants, lunettes, coupe-coupe, débroussailleuse, sécateur...). Le carburant pour les machines et le pique-nique pour les participants sera à la charge de la mairie.

Cette activité est bénévole et chacun relève de son assurance « responsabilité civile » en cas d'éventuel mais peu probable accident si nous respectons bien les règles de sécurité.

Merci à tous ceux qui accepteront de participer à cet effort collectif !

M-Do Prévot

Invitation au voyage...

Vous avez fait un beau voyage ou vous arrivez d'un pays ou d'un coin hors de notre région ? Vous avez ramené dans votre besace des photos, des impressions, une envie de partager sur les lieux où vous avez vécu ou que vous avez traversés, venez nous en parler. Nous serions heureux d'organiser avec vous un moment d'échange autour d'un repas partagé.

Pour commencer ces rencontres « invitation au voyage », Xavier et Marie Dominique du camping « le Folastère » vous proposent de partager, en toute simplicité, quelques impressions de leur voyage en Amérique du Nord (Etats Unis et Québec).

Cela se déroulera à l'**Espace Gaston Giraud le mercredi 11 avril à 18h30**. La soirée commencera avec l'un des montages-photos (environ 30 minutes) suivi d'un repas partagé avec ce que chacun aura apporté (plats et boissons). Après le repas deuxième séance de photos d'environ la même durée.

Si le voyage vous tente, n'hésitez pas à vous joindre à cette rencontre !

Fête de l'école et fête de la musique

Le samedi 30 juin, à partir de 18h au plateau sportif les enfants invitent tous ceux qui le souhaitent à une fête de l'école qui sera suivie de festivités autour de la musique avec une restauration-buvette tenue par l'association de parents d'élèves « les Guazinoux ».

Concernant la partie « fête de la musique » il est proposé à tous ceux qui souhaitent se produire ou qui connaissent une personne, un groupe... qui aurait plaisir à chanter, jouer..., de se manifester auprès de Xavier Nadal (06 86 51 99 96). C'est lui qui est en charge de l'organisation de la partie musicale de cette soirée.

(PS : Cette année, le 21 juin, jour officiel de la fête de la musique, l'Ardéchoise traverse notre territoire. C'est pourquoi nous proposons une fête de la musique déplacée au 30 Juin. Cela permettra aussi à des personnes qui seraient engagées le 21 juin dans d'autres manifestations musicales d'être plus disponibles pour notre invitation).

AGENDA AVRIL-JUIN 2018

• **Samedi 31 Mars à 12h** : Repas de l'amitié salle Gaston Giraud par la paroisse protestante suivi du culte à 15h même lieu.

• **Mercredi 11 avril à 18h30** : Invitation au voyage à l'Espace G. Giraud

• **Du samedi 14 au jeudi 19 avril** : Dépôt des déchets verts sur le site des poubelles à St Julien du Gua.

• **Samedi 21 avril à 9h30** : Journée débroussaillage

• **Samedi 5 Mai à 20h30** : Spectacle chansons « Des Fourmis dans les mains » dans le cadre des petites envolées du Théâtre de Privas au Temple de la Pervenche

• **Samedi 12 Mai à 9h30** : Reboule des veillées Apéro musical à 19h, suivi d'un repas préparé par Hervé Blanchetière et concert du trio « Butternut To Be Swing »

• **Vendredi 25 mai à 20h30** : Soirée partage de lectures au restaurant « le goût des Autres ». Possibilité de repas au restaurant à 19h sur réservation.

• **Samedi 2 Juin à 18h** : Célébration œcuménique à l'église de St Julien du Gua

• **Samedi 2 Juin à 9h30** : Journée débroussaillage

• **Samedi 16 Juin** : voyage UNRPA sous réserve d'adhésion à l'association.

• **Du mercredi 20 au vendredi 22 juin** : Passage de l'Ardéchoise

• **Samedi 30 Juin** : Fête de l'école et de la Musique à 18h au plateau sportif

Mairie et Agence postale ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 10h30-12h30 et de 13h30-15h30 – Fermeture Vendredi /Samedi /Dimanche
Bibliothèque : Lundi de 15h à 18h – Vendredi 16h30 à 18h30

« La Guazette »

Journal de la commune de Saint Julien du Gua
Numéro 14 / Mars 2018

Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)

Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29

Courriel : mairie.st-juliendugua@orange.fr

Directeur de la publication : Denise NURY

Commission de rédaction : M-D PREVOT, O. MARSAL

Imprimé par Imprimerie Cévenole (Coux)

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique